SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 19 mars 2026 (PV-CX717)
12h
Local 1119 pavillon Ringuet

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Chloé Fortin Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Philippe Caron, trésorier
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX717-19-03-2026-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 février (CX716)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Chantier sur les structures de gestion académique
7. Rapport du comité exécutif 2025-2026
8. Demandes de prises de position
    1. Projet de loi 1 sur la constitution
    2. Projet de loi 9 sur le renforcement de la laïcité au Québec
9. Dégagement pour activité syndicale
10. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
11. Questions diverses
12. Date de la prochaine réunion régulière : 9 avril 2026
13. Clôture de la réunion

CX717-19-03-2026-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

CX717-19-03-2026-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Le président demande l'ajout d'un point : *Dégagement pour activité syndicale*

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 717e réunion du comité exécutif.
>
> Adoptée à l'unanimité.

CX717-19-03-2026-03 Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 février 2026 (CX716)

PV-CX716-26-02-2026

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 716e réunion du comité exécutif tenue le 26 février 2026.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 716e réunion du comité exécutif tenue le 26 février 2026.
>
> Adoptée à l'unanimité.

CX717-19-03-2026-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

La présidence de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

CX717-19-03-2026-05 Correspondance et information

Le trésorier indique que les retenues à la source du mois de février 2026 ont été payées.

- RAS février 2026 : ARC : 5 613,87$; MRQ : 11 723,03$

CX717-19-03-2026-06 Chantier sur les structures de gestion académique

La VPAU assure le suivi des travaux liés au chantier.

La séance d'information et de discussion organisée ce jour, 19 mars 2026, a réuni une centaine de professeur.es, en présence et en ligne. La période d'échange qui a suivi portait principalement sur la pertinence des vice-recteurs adjoints, le statut de cadre des vice-doyens, ainsi que sur le rôle de la direction administrative. Les professeur.es ont clairement exprimé leur inquiétude quant à l'impact financier de la restructuration académique sur le budget de l'UQTR et sur sa capacité à poursuivre sa mission universitaire. Ils ont également soulevé de sérieux doutes à l'égard du respect de la subsidiarité dans le fonctionnement facultaire proposé.

Les membres du comité exécutif tiennent à féliciter le président et la vice-présidente aux affaires universitaires pour la qualité de leur présentation et de leurs interventions.

CX717-19-03-2026-07 Rapport du comité exécutif 2025-2026

Le CAU rappelle qu'en respect des *Statuts* le comité exécutif doit déposer le rapport d'activité de l'année 2025-2026 à l'assemblée générale du 26 mars 2026.

CX717-19-03-2026-08 Demandes de prises de position

1. **Projet de loi 1 sur la constitution**

   Le président indique avoir reçu une invitation de la part de la Ligue des droits et libertés à signer une *Déclaration de la société civile* réclamant le retrait du projet de loi 1 sur la Constitution du Québec.

   Après discussion, le comité exécutif s'abstient de prendre position dans ce dossier, laissant à la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université le soin d'intervenir dans la sphère politique québécoise.

2. **Projet de loi 9 sur le renforcement de la laïcité au Québec**

   Le président informe ses collègues qu'il a reçu une demande d'une professeure afin que le Syndicat, par l'entremise du conseil syndical, se positionne au sujet du projet de loi 9 sur le renforcement de la laïcité au Québec.

   Après discussion, la secrétaire invitera la professeure et ses collègues à présenter le sujet lors de la prochaine réunion du comité exécutif, prévue le 9 avril 2026.

   À la suite de ces deux points, les membres du comité exécutif discutent du rôle du Syndicat dans la prise de position politique ainsi que des attentes envers les membres qui lui demandent une intervention.

CX717-19-03-2026-09 Désignations – Comité d'application de la Politique linguistique

Le CAU indique que le mandat des professeures désignées par le Syndicat au comité d'application de la *Politique linguistique* de l'UQTR est arrivé à échéance. Les professeures Anne-Sophie Bally, Département de lettres et communication sociale, et Nadine Talbot, Département des sciences de l'éducation, souhaitent un renouvellement de mandat. Les délais impartis pour désigner ses professeures ne permettent pas de consulter le conseil syndical.

CONSIDÉRANT la *Politique linguistique* de l'UQTR;
CONSIDÉRANT la composition du comité d'application de la *Politique linguistique*;
CONSIDÉRANT l'échéance des mandats des professeures Anne-Sophie Bally et Nadine Talbot ainsi que leur intérêt à solliciter un renouvellement de mandat;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de renouveler, pour une durée de deux (2) ans, le mandat des professeures Anne-Sophie Bally et Nadine Talbot au comité d'application de la Politique linguistique de l'UQTR.

Adopté à l'unanimité.

CX717-19-03-2026-10 Dégagement pour activité syndicale

La secrétaire se retire de la réunion.

Le président indique que le mandat de la secrétaire du Syndicat arrivera à échéance le 30 avril 2026. Durant son mandat, elle a procédé à la révision des *Statuts* et elle a identifié plusieurs modifications à apporter aux règles de fonctionnement du Syndicat. Son

expertise serait importante pour poursuivre la révision des règles de fonctionnement. La secrétaire s'est montrée intéressée à poursuivre ce travail durant l'année 2026-2027.

CONSIDÉRANT le processus de révision des *Statuts* et des règles de fonctionnement;
CONSIDÉRANT l'échéance du mandat de la secrétaire;
CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté de poursuivre le travail de révision;
CONSIDÉRANT la convention collective et les dégagements d'enseignement pour activité syndicale;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de procéder à l'achat de 0,25 dégagement et de l'attribuer à la professeure Lyne Cloutier dès l'année 2025-2026 pour le travail à effectuer en 2026-2027 dans la révision des règles de fonctionnement du Syndicat.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire rejoint la réunion.

CX717-19-03-2026-11 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétariat**
   a. Suivi des dossiers *Statuts* et retraite;
   b. Préparation du suivi pour la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels au Québec;
   c. Mise à jour du fonctionnement pour le suivi pour la Tribune des délégué.es;
   d. Préparation des dossiers pour le secrétariat général.

2. **Trésorerie**
   a. Présentation de l'état des résultats au 28 février 2026;
   b. Présentation des placements au 28 février 2026;
   c. Le trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1er et le 28 février 2026 (VP889 à VP900). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.

3. **Vice-présidence aux services à la collectivité**
   a. À venir le 24 mars : rencontre du comité bipartite pour regarder les simulations;
   b. À venir le 21 avril : rencontre avec la Fondation de l'UQTR concernant le projet de renouvellement de la convention de don;
   c. Organisation du Souper-hommage aux professeur.es retraité.es en 2025.

4. **Vice-présidence aux affaires universitaires**
   a. 5 mars : réunion du comité de déploiement;
   b. 11 mars : réunion du comité syndical Chantier;
   c. 12 mars : rencontre avec l'équipe de Chantier;
   d. 19 mars : rencontre d'information et de discussion portant sur le Chantier de la restructuration organisée par le Syndicat.

5. **Vice-présidence aux affaires syndicales**
   a. Approbation de tâches par assemblée départementale (*PV-CX716-26-02-2026-10.5.a*)

- Une personne professeure s'est fait refuser ses pourcentages de pondération pour ses éléments de tâche bien que les politiques aient été respectées.
  - ✓ Dossier en discussion.

b. Intervention de l'employeur dans la tâche d'un membre
   - L'employeur a retiré un dégagement de recherche à un membre alors que sa tâche est légitime.
     - ✓ Une discussion avec le DGAAP n'a pas permis d'obtenir une confirmation de l'argumentaire de l'employeur, justifiant sa décision.
     - ✓ Demande de suspension des délais à venir.

c. Surcharge de travail - enquêtes de l'employeur (*PV-CX716-26-02-2026-10.5.c*)
   - Des professeurs ont dû investir des heures pour se défendre pendant une enquête exhaustive en 2021.
     - ✓ Réponse avec proposition de l'employeur 9 mars 2026.
     - ✓ Contre-proposition en préparation avec le Procureur.

d. Annexe F Cours en ligne (*cf. PV-CX712-04-12-2025.11.5.d*).
   - Des professeurs refusent de prendre des mandats de direction pédagogique par crainte de perdre leur priorité sur cours en ligne. Cueillette de données en cours.
     - ✓ Rencontre du comité tripartite à venir.

e. Direction par directeur venant d'un autre département (*PV-CX716-26-02-2026-10.5.d*)
   - Le Syndicat a demandé une évaluation du premier cas de direction par une direction hors département.
     - ✓ Dossier terminé.

f. Attribution des dégagements pour activités de recherche (*PV-CX713-15-01-2026-08.5.g*)
   - L'annexe 5 de la convention collective prévoit la formation d'un comité bipartite pour discuter d'améliorations à la distribution des dégagements pour activités de recherche.
     - ✓ Prochaine rencontre du comité : 24 mars 2026

g. Statut de professeur associé (*PV-CX716-26-02-2026-10.5.g*)
   - L'employeur veut entériner la nomination à titre de professeur associé un cadre à l'emploi de l'UQTR. En contravention avec l'article 1.12
     - ✓ Discussions en CRT sur la possibilité de lettres d'entente pour certains cas.

h. Communications de l'employeur avec une professeure en absence maladie
   - Un membre a reçu des communications non sollicitées et/ou pouvant être interprétée comme étant de la pression de l'employeur pendant une absence maladie.
     - ✓ Le CRT a émis une demande d'information sur la situation et sur le rôle de certains employés des RH le 29 janvier 2026.
     - ✓ Le SRT a répondu le 9 mars 2026. Réponse en analyse.

6. Vice-présidence aux relations de travail
   a. Incivilité et droit de représentation *(PV-CX716-26-02-2026-10.6.a)*
      - Non-respect des procédures et atteinte à la dignité. Refus d'être accompagnée pour lecture du 1er rapport d'évaluation; non-respect des procédures et délais (art. 11 et 18.03); pressions et de traitements injustes (art. 5.03); refus d'accompagnement syndical (art. 18.03); atteinte à la dignité.
        - ✓ Discussion avec la professeure.
        - ✓ Rencontre à venir avec le procureur.

b. Évaluation 1er contrat – Report du vote et du dépôt auprès du vice-recteur *(PV-CX716-26-02-2026-10.6.b)*.
    - À la suite du dépôt du Comité d'évaluation d'une professeure, l'assemblée départementale a reçue de nouvelles informations. L'assemblée départementale a reporté son vote. Le rapport d'évaluation ne pourra être remis au vice-recteur dans les délais prévus à la convention collective. L'assemblée départementale souhaiterait rencontrer la professeure. La professeure demande d'être accompagnée par le SPPUQTR. Le Syndicat ne peut accompagner ou représenter un.e professeur.e vis-à-vis des collègues.
        - ✓ Discussion avec la professeure.
        - ✓ Rencontre à venir avec le procureur.
c. Refus d'AÉR (*PV-CX715-12-02-2026-08.6.d*)
    - Un professeur a fait une demande d'AÉR. Le DGAAP a refusé la demande avant que la commission des études en soit saisie, ce qui constitue une ingérence dans le processus d'octroi des AÉR (article 14, CC).
        - ✓ Discussion avec la direction des ressources humaines.
        - ✓ Discussion en CRT conjoint – Dépôt d'une proposition de l'employeur.
        - ✓ Demande d'avis au procureur sur la proposition de l'employeur.
d. Allégations de communications non respectueuses et de propos vexatoires (*PV-CX716-26-02-2026-10.6.d)*
    - #1 : Un professeur aurait tenu des propos non respectueux et vexatoires à l'égard d'une direction départementale.
    - #2 : Nouvelles infos : commentaires à caractères sexuels et propos inadéquats dans le cadre d'un cours
        - ✓ Proposition en CRT conjoint – Pas d'ouverture des vis-à-vis
        - ✓ Rencontre avec la procureure le 20 mars 2026.
e. Allégement de tâche et direction de programme – Refus d'allègement
f. Allègement de tâche voté par l'assemblée départementale.
    - Le dégagement pour la direction pédagogique a été accordé, puis refus par le DGAAP d'alléger la tâche.
        - ✓ Demande d'avis au procurer.
g. Pourcentages de tâche et prise de retraite
        - ✓ Échanges avec la professeure
h. Non-respect du Règlement d'étude de premier cycle
    - Un professeur n'a pas respecté le règlement. Fautes alléguées sur le plan pédagogique. Suspension disciplinaire sans solde.
        - ✓ Accompagnement du professeur aux convocations.
        - ✓ Demande d'avis au procureur.
        - ✓ Discussion avec le conseiller juridique au Service des ressources humaines.

7. **Présidence**
    a. Envoi d'une lettre co-signée par l'ensemble des présidences syndicales au recteur, VRDHO et présidence du conseil d'administration pour protéger la confidentialité de la Protectrice universitaire;
    b. Demande de rencontre à la vice-rectrice à l'administration et aux finances (VRAF) pour orienter, dans une certaine mesure, les travaux du VRAF vers les préoccupations des membres. Présentation des indicateurs de performance des départements qui seront déployées à l'automne 2026. Mise en garde sur l'effet disciplinaire de tels indicateurs. Engagement à présenter des projections financières à la fin-mai début juin. En ce qui concerne l'enjeu de décentralisation des ressources des services aux facultés,

toujours en mesure d'évaluer l'effort de décentralisation. La CDDD sera consultée en juin et il y a aura une tournée des départements à l'automne pour évaluer les besoins de ressources;

c. Discussion en CRT sur la possibilité d'utiliser l'annexe C pour faire un don à la Fondation, sous réserve d'un avis fiscal favorable;
d. Suivi de la sentence arbitrale pour harcèlement psychologique : rencontre prévue avec la direction du département et l'employeur pour mettre en œuvre des mesures pour assurer un climat de travail sain.

CX717-19-03-2026-12 Questions diverses

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX717-19-03-2026-13 Date de la prochaine réunion

La présidence de la réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 9 avril 2026.

CX717-19-03-2026-14 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 17.

Pier-Luc Lajoie
Président de la réunion

François Landry
Secrétaire de la réunion